

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 février 2023

Convocation 20 février

Membres du Conseil : Mrs. Labille, Lecornet, Labussière, Taillon, Sennepin, Burette, Grentzinger Hardy, Mmes Sochet, Presles, , Perdrizet, Devoucoux, Bouchot , Delcourt, Revillier

Absents excusés : Mr Grentzinger.

Secrétaire de séance : Mme Devoucoux

Vote des comptes administratifs du budget principal et des budgets annexes :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les comptes administratifs du budget principal, du budget assainissement, du budget de l'espace commercial, du budget lotissement présentés par Mr Le Maire.

Approbation des comptes de gestion du budget principal et des budgets annexes :

Mr le Maire présente les comptes de gestion établi par Mr le Percepteur pour les différents budgets qui sont conformes aux comptes administratifs établis par Mr le Maire. Les membres du conseil municipal approuvent à l'unanimité les comptes de gestion.

Vote du taux de la taxe d'assainissement et de la taxe de raccordement au réseau d'assainissement collectif

Les membres du conseil municipal décident de ne pas modifier, le taux de la taxe d'assainissement qui est de 1.35 € HT /m3 . La part fixe quant à elle reste à 35 € HT par abonnement. Pour ce qui est de la taxe de raccordement au réseau d'assainissement collectif elle reste fixée à 700 € TTC.

Ecole

Le conseil municipal vote une motion contre la menace de fermeture de classe à l'école maternelle, aussi les membres du conseil municipal de la Commune de DIOU demandent la suspension immédiate de ce projet de carte scolaire pour la rentrée 2023/2024, et une refonte complète et urgente de la dotation académique envisagée. Les élus de la Commune de DIOU soutiennent l'ensemble des mobilisations des parents d'élèves.

Projet Pépité

Monsieur le maire informe l'assemblée que le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de L'Allier (CAUE) a sollicité la commune dans le cadre de la mise en place du projet « Pépité ». Pour cela une convention doit être instaurée, cette dernière a pour objet la mise en place d'un partenariat dans le cadre de l'outil de sensibilisation au patrimoine dénommé « Pépité » Ce partenariat est affecté au rappel du contexte de création et à la maintenance du parcours « Pépité » établi le long du Canal Latéral à la Loire et situé sur la commune. Mr le maire est autorisé à signer la convention. « Pépité » est un outil, ludique, performant et accessible à tous, cet outil basé sur le principe du géocaching (chasse aux trésors à l'aide de coordonnées GPS) se joue grâce à une application mobile gratuite et propose des balades à énigmes scénarisées incitant à observer et à pratiquer le patrimoine ; le tout dans un univers de jeu peuplé de personnages aidant le joueur dans sa quête. A la fin de chaque parcours, le joueur trouve une bouteille – le trésor – dans laquelle il récupère une récompense : des badges à collectionner qui représentent un personnage du jeu. Selon la logique du géocaching, le joueur prend un objet et en laisse un autre en échange. Le trésor comprend également un code permettant de valider la découverte via l'application.

Rapport Social Unique 2021

Monsieur le Maire informe que le rapport social unique (RSU), nouveau document réglementaire prévu à l'article 5 de la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique se substitue au Bilan social. Ce rapport doit être produit chaque année et être transmis à la Direction générale des collectivités locales. Le RSU a été élaboré pour la première fois en 2021 et sa mise en œuvre sera progressive. Le conseil municipal prend acte de la présentation du rapport social unique 2021.

Affaires diverses

La commune souhaite adhérer au dispositif, ; installation de panneaux LED par le conseil Départemental de l'Allier.

Mr Sennepin Lucien et Mme Presles Françoise sont désignés pour siéger au COPIL chargé du suivi de l'élaboration du PLUI.

Programmation RCBCV faire le point avec le conseil départemental et Arthur REMY

Mr le maire informe les membres de la commission finance que la réunion de préparation des budgets avec Mr Orard aura lieu mercredi 22 mars à 9h30 en mairie.

Prochaine réunion du conseil municipal jeudi 6 avril 2023